

Vérification des comptes 2023-2024 du Trèfle Andernosien

Elle a été effectuée le 7 septembre par Dominique Perot et moi au club avec Jean François Boutinaud, notre trésorier, que nous remercions pour la clarté de ses explications.

Nous nous sommes appuyés sur les documents suivants fournis par Jean François

- Le compte de résultats 2023-2024
- Le compte de résultats synthétique
- La balance globale juillet 2023-juin 2024
- Un extrait du grand livre global pour la période du 01/07/2023 au 30/06/2024
- Un état des comptes au 30 juin 2024

Une analyse macroéconomique de ces documents montre un certain nombre de points significatifs :

- des recettes en augmentation de 25%
 - 1-Vente de tickets + 8%
 - 2-Réal Bridge qui se maintient à 23600 €
 - 3-Prise en compte des recettes des manifestations pour un montant de 5000 €
 - 4-Vente de produits divers pour 1300 €
 - 5-Poste intérêts bancaires à 2000 € (augmentation de 500%)
- Des dépenses en forte augmentation liées à une politique d'investissement importante :
 - 1-Poste équipements passant de 7000€ à 17000€
 - 2- Dépenses manifestations en augmentation de 1600€

En résumé, le résultat de l'exercice 2023 2024 s'établit à 7700 € en retrait par rapport aux années exceptionnelles 2022 et 2033, il représente quand même 16 % du budget !

Il est à noter qu'il est difficile de corréliser les documents compte de résultats sur lesquels nous nous sommes appuyés et le compte de résultat synthétique issu du programme de comptabilité informatique du club bien que les résultats finaux soient les mêmes.

A partir de cette analyse macroéconomique, nous avons effectué une analyse plus précise sur les postes ayant subi les plus fortes variations :

- Poste équipements

Pièce HA119 et HA119B pour 2×8500€

Achat (acompte et solde de l'achat des chaises)

Pièce HA 96 pour 150€

Achat imprimante

- Poste festival

Pièce HA 81 et HA82 pour 204 et 160 €

Achat cadeaux

Pièce HA 78 pour 1800€

Paieement traiteur

- Poste compte bancaire S et compte livret A

Pièce OD64 pour un virement reçu de 6000€

Pièce OD95 et OD109 pour deux virements reçus de 4000 et 3000 €

Ces virements sur comptes d'épargne (compte S ou livret A) pour un montant total de 13000€, si on prend en compte un retrait de 5000€ pour l'achat des chaises, correspond à un virement réel de 8000€ correspond bien au bénéfice de 7700€ à 300€ près.

L'ensemble des pièces vérifiées est documenté par une facture et une copie du virement correspondant.

Au vu de l'ensemble de ces vérifications, nous vous recommandons d'accepter sans réserve les comptes du Trèfle Andernosien pour l'exercice 2023-2024.

Nous tenons à féliciter l'ensemble du bureau pour ses résultats et tout particulièrement son trésorier Jean François Boutinaud pour la tenue de cette comptabilité et j'en profite pour relayer son souhait d'avoir un (ou une) trésorier (trésorière) adjoint qui pourrait le seconder dans cette tâche ô combien importante.

Merci à vous tous de nous avoir écoutés.

Dominique Perot

Christian Poudes